
Présidence : Malte**1472 SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 9 mai 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05
Clôture : 13 h 45

2. Présidente : M^{me} D. Borg
M. A. Sant Fournier

Présidente, Fédération de Russie (PC.DEL/562/24 OSCE+)

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a exprimé le regret qu'il n'ait pas été possible de parvenir, au cours de la réunion du Comité préparatoire tenue le 9 mai 2024, à un consensus relatif au projet de décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (MC.DD/1/24). Les États-Unis d'Amérique (PC.DEL/563/24), le Royaume-Uni, l'Irlande, la Türkiye, la Belgique-Union européenne, la Macédoine du Nord, le Canada et la Suisse ont également exprimé leurs regrets concernant cette question.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'URKAINE**

Présidente, Ukraine (PC.DEL/576/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Monaco, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/581/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/561/24), Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/573/24), Türkiye (PC.DEL/589/24 OSCE+), Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
AU KOSOVO

Présidente, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo, Secrétaire générale, Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/582/24), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/590/24 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/564/24), Albanie (PC.DEL/567/24 OSCE+), Norvège (PC.DEL/575/24), Suisse (PC.DEL/592/24 OSCE+), Tchéquie (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, de la Croatie, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Macédoine du Nord, de Malte, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède et de la Suisse) (PC.DEL/574/24 OSCE+), Espagne (PC.DEL/571/24 OSCE+), Chypre (PC.DEL/572/24 OSCE+), Serbie, Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/586/24)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Implication militaire accrue de certains États membres de l'OTAN et de l'UE dans toujours plus de confrontations en Ukraine et dans son voisinage :* Fédération de Russie (PC.DEL/565/24), Belgique-Union européenne
- b) *Soixante-dix-neuvième anniversaire du Jour de la Victoire célébré le 9 mai 2024 :* Fédération de Russie (également au nom de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Biélorussie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, de la Serbie, du Tadjikistan et du Turkménistan) (PC.DEL/566/24), Azerbaïdjan (PC.DEL/578/24 OSCE+)
- c) *Jour de l'Europe célébré le 9 mai 2024 :* Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/584/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/569/24), Ukraine (PC.DEL/577/24), Suisse (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège) (PC.DEL/593/24 OSCE+), Türkiye, Fédération de Russie.
- d) *Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai 2024 :* Présidente, Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/583/24), Ukraine (PC. DEL/588/24), Estonie (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Lettonie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/570/24 OSCE+),

États-Unis d'Amérique (PC.DEL/568/24), Türkiye (PC.DEL/591/24 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/579/24 OSCE+), Turkménistan, Tadjikistan, Biélorussie, France (PC.DEL/580/24 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Visites que le Président en exercice de l'OSCE, S. E. M. I. Borg, prévoit d'effectuer en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie du 13 au 15 mai 2024 : Présidente

La Biélorussie a fait une déclaration (PC.DEL/587/24 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/44/24 OSCE+) : Secrétaire générale*
- b) *Visite que la Secrétaire générale a effectuée en Finlande les 6 et 7 mai 2024 : Secrétaire générale (SEC.GAL/44/24 OSCE+)*
- c) *Visite prévue de la Secrétaire générale à Sarajevo : Secrétaire générale (SEC.GAL/44/24 OSCE+)*
- d) *Participation de la Secrétaire générale à la réunion régionale annuelle des chefs des opérations de terrain de l'OSCE en Europe du Sud-Est devant se tenir à Sarajevo : Secrétaire générale (SEC.GAL/44/24 OSCE+)*

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 16 mai 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence